

94%
des Français
sont favorables
au développement
des énergies
renouvelables.

Sondage annuel de
l'ADEME réalisé
auprès de 1000 Français
Fév. 2020

VALOREM, au plus près des collectivités depuis 1994

Groupe français indépendant, VALOREM accompagne les collectivités dans la valorisation de leur potentiel en énergies renouvelables.

Fort de 300 collaborateurs, VALOREM maîtrise toutes les compétences nécessaires au développement, à la construction et à l'exploitation de projets d'énergies renouvelables : éolien, solaire, hydroélectrique, énergies marines...

Valorisons ensemble les ressources renouvelables de vos territoires



3,5 GW
PROJETS ENR EN
DÉVELOPPEMENT

510 MW
CAPACITÉ INSTALLÉE



380 MW



118 MWc



12 MW

90 M€
CHIFFRE D'AFFAIRES
2020

Agence d'Aix-en-Provence

Tél. 04 84 39 07 25

Agence d'Amiens

Tél. 03 22 09 20 92

Agence de Carcassonne

Tél. 04 68 10 39 45

Agence de Guadeloupe

Tél. + 590 (0)5 90 24 87 06

Agence de Lyon

Tél. 06 46 54 36 63

Agence de Nantes

Tél. 02 28 03 90 00

Siège social

VALOREM
213, cours Victor Hugo
33323 Bègles Cedex
Tél. 05 56 49 42 65



www.valorem-energie.com
contact@valorem-energie.com



Optez pour une transition
énergétique solidaire

**L'ÉNERGIE
D'AGIR**

Face au changement climatique et à l'épuisement des ressources fossiles, la France s'est dotée d'objectifs ambitieux pour mener à bien sa transition énergétique et diversifier son mix électrique.

Aux côtés de l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables sont au cœur de ce défi. Leur déploiement repose sur les territoires pour qui elles constituent une opportunité d'avenir.

AGIR POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE BÉNÉFIQUE À TOUS



FACILITER L'INVESTISSEMENT LOCAL

En parallèle de la fiscalité locale, VALOREM a créé des modèles financiers permettant d'ouvrir le capital des projets aux acteurs du territoire (collectivités, SEM, coopératives agricoles...).



INNOVER AVEC DES OFFRES D'ÉLECTRICITÉ VERTE

VALOREM souhaite que les riverains bénéficient de la production de ses parcs. En partenariat avec des fournisseurs rigoureusement sélectionnés, des offres d'électricité locale sont proposées, éventuellement à prix réduit en fonction du fournisseur et des options choisies.



ENCOURAGER L'ÉPARGNE CITOYENNE

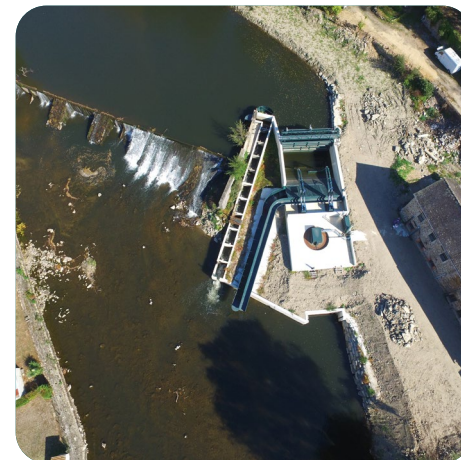
Pionnier du financement participatif, VALOREM a récolté, depuis 2012, plus de 14 millions d'euros, prêtés par plus de 4 200 citoyens pour des projets ou parcs d'énergies vertes. En 2021, VALOREM crée son portail dédié Mon Parc VALOREM, qui opère sous l'agrément AMF de Lendosphere.



FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Depuis 2017, VALOREM impose aux sous-traitants de ses chantiers photovoltaïques de réserver au minimum 7% des heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi. Cette clause d'insertion a montré son efficacité pour la lutte contre l'exclusion et le retour à l'emploi. En 2021, VALOREM teste ce dispositif sur un chantier éolien.

VALOREM, UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR VOTRE TERRITOIRE



PARTAGER ET CO-CONSTRUIRE LES PROJETS

Convaincu que les collectivités doivent être étroitement impliquées dans la valorisation de leurs ressources renouvelables, VALOREM construit les projets en accord avec les élus, les riverains et les services de l'État, dès les phases préliminaires. Tout au long du développement du projet, VALOREM anime un comité de pilotage qui réunit des représentants des parties prenantes. VALOREM informe le territoire aux étapes clés puis édite un rapport annuel du fonctionnement du parc.



VALOREM atteste de cet engagement par son adhésion aux chartes AMORCE (Association des territoires engagés dans la transition écologique), FEE et ENERPLAN (Syndicats des professionnels de l'éolien et du photovoltaïque).

DES PARCS RESPECTUEUX DE LEUR ENVIRONNEMENT HUMAIN ET NATUREL

VALOREM porte une attention particulière à la biodiversité en évitant au maximum les habitats naturels et en participant à des opérations de restauration de milieux dégradés par l'homme. Attentif au confort des riverains, VALOREM assure un suivi rigoureux de ses installations et reste à l'écoute du territoire tout au long de l'exploitation des sites.



Philippe Pichery,
Président du Conseil départemental de l'Aube,
concernant le parc photovoltaïque de
Lassicourt (17 MWc)

L'implantation du parc s'intègre parfaitement dans son environnement, en conservant les reliquats de l'activité militaire et en préservant les secteurs à enjeux écologiques. Dans sa démarche de communication, d'information et d'appropriation du territoire, VALOREM a rencontré les acteurs du territoire, communiqué autour du projet, ouvert le capital aux citoyens et aux collectivités locales et mis en place des clauses d'insertion à l'emploi pendant le chantier.